

Formation professionnelle : programme d'action communautaire 2000-2004, Leonardo da Vinci, 2ème phase

1998/0196(SYN) - 06/04/2009

Le présent rapport a été élaboré pour répondre aux obligations définies dans les décisions du Parlement européen et du Conseil établissant les programmes d'action communautaire en matière d'éducation ([Socrates 2000-2006](#)), de formation professionnelle (Leonardo da Vinci 2000-2006) et d'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les systèmes d'éducation et de formation en Europe ([Apprendre en ligne 2004-2006](#)).

Pour rappel, ces programmes ont reçu plus de **3 milliards EUR de fonds communautaires**.

Pour la période 2007-2013, les diverses initiatives au titre de ces 3 programmes ont été regroupées dans un seul cadre, le nouveau programme Éducation et formation tout au long de la vie ([Lifelong Learning Programme](#)). La décision de réaliser une évaluation commune et de présenter le présent rapport commun s'inscrit dans la logique de cette intégration.

Pour rappel, le programme **Leonardo da Vinci** visait 3 objectifs principaux: i) renforcer les aptitudes des personnes, surtout des jeunes suivant une première formation professionnelle, ii) améliorer la qualité de la formation professionnelle continue et de l'acquisition d'aptitudes et de compétences tout au long de la vie ainsi que l'accès à celles-ci, iii) promouvoir et renforcer la contribution de la formation professionnelle au processus d'innovation afin d'améliorer la compétitivité et l'esprit d'entreprise et de créer de nouvelles possibilités d'emploi. Le budget total du programme Leonardo da Vinci s'élevait à 1,270 milliard EUR.

Le programme comportait 6 domaines d'activité: i) mobilité, ii) projets pilotes, iii) compétences linguistiques, iv) réseaux transnationaux, v) outils de référence, vi) mesures d'accompagnement. L'action commune avec les programmes connexes était également envisagée.

Résultats de l'évaluation : le programme Leonardo da Vinci a répondu aux besoins de l'enseignement et de la formation professionnels, encouragé la coopération à l'échelon communautaire et contribué à la convergence entre les États membres en rapprochant clairement ses priorités pluriannuelles des objectifs stratégiques poursuivis dans le processus de Copenhague.

Des avantages socio-économiques importants ont été obtenus pour les jeunes qui fréquentent l'EFT (formation professionnelle). Les projets ont contribué à améliorer leurs connaissances et leur **capacité d'acquisition de compétences** tout au long de la vie. Un autre effet positif a été l'amélioration des compétences linguistiques pour les jeunes participant au volet mobilité du programme, ce qui a été favorable à leur **capacité d'insertion professionnelle** et à leur capacité d'adaptation à l'évolution du marché du travail.

Comme l'ont confirmé 63% des répondants à l'enquête, les projets de mobilité et les projets pilotes de coopération ont joué un rôle considérable dans la définition de programmes et de méthodes pédagogiques de qualité dans les établissements concernés. En organisant la coopération et des stages transnationaux, le programme a contribué à l'ouverture des systèmes d'EFT et, en conséquence, à une plus grande transparence des programmes et des qualifications.

Le programme a également influé sur la politique d'EFT grâce à la mise au point de normes, de méthodes et d'outils qui ont été intégrés dans les politiques et pratiques nationales ou régionales. L'impact politique a été le plus fort aux niveaux local (71% des répondants) et régional (57%) étant donné que bon nombre de partenaires des projets sont actifs à ces niveaux. Les analyses nationales indiquent un impact plus prononcé dans les pays où les systèmes d'EFT étaient moins développés, soit principalement les nouveaux participants.

Globalement, le programme a permis de créer un **espace européen de l'EFT** qui, en son absence, n'aurait pas pu voir le jour ou, au mieux, se serait développé à un rythme beaucoup plus lent. La principale contribution du programme à la réalisation des objectifs de Lisbonne a été l'amélioration des compétences et, partant, des possibilités d'emploi des jeunes.